



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Police municipale

Question écrite n° 5945

Texte de la question

M Jean de Gaulle appelle l'attention de M le ministre de l'intérieur sur les préoccupations des policiers municipaux concernant l'ambiguïté de leurs attributions. Alors, en effet, qu'ils assument quotidiennement de nombreuses missions en application des pouvoirs détenus par le maire, les dispositions du code des communes ne leur assurent par forcément les moyens juridiques de faire respecter les arrêtés de police. Il lui demande par conséquent s'il ne conviendrait pas de prévoir des dispositions expresses définissant le cadre de l'activité de police municipale et lui conférant par la-même une plus grande autorité.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'intérieur a engagé une réflexion d'ensemble sur la sécurité des Français. Des dispositions seront prises au terme de cet examen. Elles concerneront notamment le statut et les missions des polices municipales.

Données clés

Auteur : [M. de Gaulle Jean](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5945

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 1988, page 3397